



Sommaire



- 1. Obligation légale
- 2. Préparation/Recherche de mobilité internationale
 - 3. Procédure/étapes à suivre
 - 4. Les aides financières aux apprenti(e)s
- 5. Les partenariats (écoles et universités étrangères)
 - 6. Questions diverses





1. Obligation légale

• Dans le cadre de l'obtention du diplôme d'ingénieur-e, il est obligatoire d'effectuer une mobilité internationale. Elle peut être fractionnée, en fonction du calendrier de l'école.

Cf texte de la Commission des Titres d'Ingénieur-es dite CTI contact@cti-commission.fr :

La mobilité internationale est une obligation pour obtenir le titre d'ingénieur diplômé. Cette mobilité est d'une durée minimale de 17 semaines pour les élèves ingénieurs sous statut d'étudiant et de 9 semaines pour les élèves ingénieurs sous statut d'apprenti.

Sauf pour les étudiants internationaux <u>(élèves étrangers ayant effectué à l'étranger leurs études jusqu'au cycle préparatoire inclus/Bac +2</u>). Ceux-ci sont considérés comme étant en mobilité internationale durant leur séjour en France et valident donc cette obligation.

Cycle préparatoire commun: sélectionné l'année du bac, l'étudiant suit 2 années de CPC.





Législation avec le contrat d'alternance

La relation contractuelle entre l'employeur et l'alternant-e peut-être « **mise en veille** » dans le cas d'une rédaction de **convention de mobilité longue**. Dans ce cadre, c'est l'organisme de formation et/ou l'entreprise du pays d'accueil qui devien(nent)t seul(s) responsable(s). L'apprenti-e se voit donc appliquer les dispositions légales et conventionnelles en vigueur dans le pays d'accueil en matière notamment de santé et de sécurité au travail, rémunération, durée du travail, repos hebdomadaire et jours fériés. <u>Il n'y a pas d'obligation pour la structure accueillante à verser une rémunération</u>. Lorsque l'apprenti-e va dans une filiale de l'entreprise d'alternance, il peut conserver son salaire (sous forme de prime).

Il est possible d'utiliser une convention de mobilité de « **mise à disposition** » pour une mobilité longue également. <u>Cela permet de garder son salaire.</u> Ceci est à valider avec les RH de l'employeur : lien avec le lieu d'alternance (surtout s'il s'agit d'une filiale ou d'un client de l'entreprise) grâce aux compétences (techniques et linguistiques) acquises en mobilité et utilisées au retour, dans l'entreprise en France...

Loi Erasmus de l'apprentissage mobilité des alternants | vie-publique.fr

LOI n° 2023-1267 du 27 décembre 2023 visant à faciliter la mobilité internationale des alternants, pour un « Erasmus de l'apprentissage » (1) - Légifrance (legifrance.gouv.fr)





Attention aux formalités administratives pour entrer et surtout travailler (mobilité de stage) dans un autre pays, surtout pour les pays hors Europe :

Quelles démarches dois-je faire pour pouvoir faire ma mobilité à l'étranger?

Je dois être dans la légalité vis-à-vis de la législation du pays où je me rends.

- Pour le Canada, il faut une AVE pour entrer sur le territoire Autorisation de voyage électronique (AVE): Comment présenter une demande – Canada.ca et faire une demande pour une mobilité d'études Étudier au Canada à titre d'étudiant étranger – Canada.ca ou un visa de stage Déterminer si vous avez besoin d'un permis de travail – Canada.ca pour une mobilité de stages.
- Pour les Etats-Unis, il faut une **ESTA** pour entrer sur le territoire Official ESTA Application Website, U.S. Customs and Border Protection (dhs.gov) et un **visa J-1** pour faire une mobilité de stage Obtenir étape par étape: le visa J-1 ImmigrationUSA obtenu grâce au DS 2019 : DS 2019 : Toutes les informations sur le certificat d'éligibilité Visa J-1 (visa-j1.fr).





Santé

1/Si vous partez dans l'UE, demandez votre CEAM:

https://www.ameli.fr/assure/adresses-et-contacts/votre-carte-vitale-carte-europeenne-d-assurance-maladie-ceam/commander-une-carte-europeenne-d-assurance-maladie-ceam/ceam

2/<u>Demandez à votre assurance :</u>

- une attestation d'assistance à la personne (avec le pays et les dates de votre mobilité)
 le rapatriement médical doit être indiqué/inclus.
- Une attestation responsabilité civile (dégâts matériels) est fortement recommandée (pour avoir le contact à joindre au cas où).





COUVERTURE SOCIALE : DEMARCHES A REALISER EN AMONT DE LA MOBILITE

	Mobilité sous mise à disposition				Mobilité sous mise en veille du contrat					
]	couverture maladie, maternité, AT/MP, invalidité, vieillesse (situation de détachement)				couverture maladie, maternité, AT/MP					
	Mobilité au sein de l'UE		Mobilité hors UE		Mobilité au sein de l'UE			Mobilité hors UE		
	SS Fr*	URSSAF	URSSAF	SS Pays d'accueil	SS Fr	URSSAF	SS Pays d'accueil	SS Fr	URSSAF	SS Pays d'accueil
Apprenti(e)	Demande CEAM (ameli.fr)				Demande CEAM + Envoie courrier CPAM (cf. modèle) NB : également en- voyer un courrier au retour			Regarde modalités si accord bilatéral ou souscrit à la CFE (ou autre ass. santé privée) NB : Si mob > à 6 mois : envoie courrier CPAM		
Employeur		Demande certificat A1	Demande Cert. A1 (Suisse/UK) ou Cert. bilatéral (41 pays) ou Cert. maintien SS fr. (autres pays)	Paie cotisations si dues		Indique dans DSN : mise en veille du contrat			Indique dans DSN : mise en veille du contrat	
CFA						Déclare cotisa- tion AT/MP DSN : bloc S21.G00.23				
							Demande accès aux prestations (si salarié)			Demande accès aux prestations (si salarié)

^{*}OA = organisme d'accueil (organisme au sein duquel l'apprenti réalisera sa mobilité); SS Fr = Sécurité sociale française. NB : Tous les acronymes sont répertoriés dans le glossaire général disponible. NB : pour les CFA qui dépendent d'autres régimes de sécurité sociale (ex : MSA), il convient de les contacter pour connaître les démarches à réaliser



2. Préparation à une mobilité

Pour obtenir une mobilité de stage à l'étranger, il faut souvent faire un **CV dans la langue du pays** ou en anglais (utilisé quasiment partout). Dans celui-ci:

- Utilisez une adresse de messagerie institutionnelle (celle de l'école par exemple) et pas une personnelle avec des chiffres : évitez Jechercheunemobilite-internationale@gmail.com
- Ecrivez votre téléphone sous format international + 33 7.... ou + 33 6.... pour que les RH puissent vous joindre facilement (pensez qu'ils reçoivent beaucoup de candidatures et que cela peut faire la différence entre deux personnes...).
- Si vous avez un prénom mixte, indiquez Ms. ou Mr. Devant, prénom et NOM
- Ecrivez clairement, dans l'en-tête, les dates (mois et année) où vous serez disponible.
- Indiquez vos niveaux de langues avec le cadre commun européen : B1/B2/C1.
- Traduisez vos diplômes : « A-level (UK) ou high school diploma (US)» pour le Baccalauréat, « Preparation for national competitive entrance exams to leading French "grandes écoles", specializing in mathematics and physics » pour CPGE PCSI et « Bachelor of... » suivi du domaine pour une Licence 3 ou un BUT.
- Pour les lieux de formations et expériences professionnelles, mettez une grande ville : « near Paris »
- Faites 5 parties maximum : « Education /Experiences/Languages/Softwares and **People** skills » Une partie « Interests » n'a du sens que si cela vous différencie d'un-e autre candidat-e (engagement associatif par exemple) et/ou peut servir la mobilité professionnelle (fortes compétences en informatique, par exemple).
- Utilisez au moins la taille de police 11 (plus lisible sur le téléphone portable d'un-e recruteur/euse).

Inscrivez vous sur LinkedIn, également avec un profil en anglais.





2. Etapes à suivre

Quelques rappels:

• La période de mobilité (obligatoire pour obtenir le titre d'ingénieur-e en France) est précisée dans le contrat d'alternance. Les RH des entreprises sont donc au fait, mais n'hésitez pas à en parler tôt (avec vos M.A également).

• Ils peuvent vous indiquer s'il y a une/des filiales de l'entreprise.

• La validation du lieu et des missions de mobilité par l'école d'ingénieur-es, les RH & le MA est nécessaire.

-Procédure de mobilité internationale :

<u>C'est aux apprenti-es de remplir leur convention de mobilité individuelle (sur la page « https://www.leem-apprentissage.org/fr/partir-a-letranger-avec-erasmus/ » le site internet)</u> et de la faire signer aux 4 parties :

- Le CFA dont la signataire est la responsable mobilité internationale,
- L'apprenti-e : vérifiez toutes les indications données, surtout pour l'assurance maladie et le rapatriement,
- Les RH de votre employeur : précisez le nom exact de la personne qui représente l'entreprise au niveau RH : le/la DRH et du signataire de la convention : le/la gestionnaire RH,
- Et les RH de l'organisme d'accueil : précisez le nom exact de la personne qui représente l'entreprise au niveau RH: le/la DRH et du signataire de la convention : le/la gestionnaire RH :
- Précisez également le nom de votre tuteur sur place (article 5).
- Précisez la date exacte de mobilité (au jour près, pour le calcul des bourses).
- Précisez le nom de votre <u>assurance de responsabilité civile</u> et votre numéro d'assuré-e (Pour l'assistance aux personnes, vérifiez le montant des frais médicaux pris en charge à <u>l'é</u>tranger et l'<u>assurance rapatriement</u>, <u>obligatoire</u>).



- Votre RIB et vos <u>justificatifs nominatifs</u> (de transport train ou avion, pas de voiture-, de logement <u>puis</u> de restauration, au retour de votre mobilité), sont à envoyer à <u>bourses-mobilite@leem-apprentissage.org</u> (au comptable) pour le remboursement par le CFA.
- Le versement de l'aide Erasmus + est effectué avant la mobilité. Vous répondrez au questionnaire de l'agence nationale au retour (obligation).
- Le questionnaire de mobilité (dans le but d'une amélioration de la qualité) est à remplir à votre retour de l'étranger.
- Le versement du solde de la bourse (restauration sur place) est sur envoi de l'attestation de présence.
- Attention il faut parfois remplir également une <u>convention de stage</u> international, pour validation de la mobilité <u>côté école d'ingénieur-es</u>.







<u>Partir à l'étranger - CFA Leem Apprentissage (leemapprentissage.org)</u>

Etapes : Une mobilité se prépare plusieurs mois à l'avance

- 1. Identifiez la destination d'accueil en fonction de vos possibilités liées à votre employeur actuel (filiales, fournisseurs...), vos relations...
- 2. Sollicitez un soutien financier auprès de votre région, du CFA par l'opérateur de compétences (dit OPCO) de votre employeur, de l'organisme d'accueil... https://www.leem-apprentissage.org/fr/aides-regionales/
- 3. Remplissez et envoyez à <u>mobilite-internationale@leem-apprentissage.org</u> l'attestation pour le versement de l'aide OPCO.
- 4. Envoyez votre RIB et vos factures de transport (billet aller-retour d'avion ou de train, en seconde classe) et d'hébergement à votre prénom et NOM pour remboursement avant votre départ en mobilité à bourses-mobilite@leem-apprentissage.org avec la note de frais (Note de frais Mobilité-2024). Les dépenses doivent être indiquées dans l'ordre chronologique de la mobilité. Seul le transport du domicile déclaré au lieu d'accueil à l'étranger (indiqué sur la convention signée) est pris en charge. Les transports utilisés sur place, à l'étranger, ne sont pas remboursés. De même, les dépenses liées à la voiture (essence et péage) ne sont pas prises en charge. Les virements sont effectués une fois par mois. Vous devez garder TOUS vos justificatifs de restauration sur place (tickets de caisse, factures de restaurant universitaire...), sur la base de 2 repas par jour (déjeuner et dîner), pour envoi (en un seul fichier pdf) à la fin de votre mobilité. Nous vous remercions de renommer le fichier Note de frais à vos prénom et NOM.
- 5. Transmettez lui également les contacts RH de votre employeur actuel et de votre organisme d'accueil pour la signature par DocuSign de la **convention de mobilité** (courte Convention de mise à disposition pour une mobilité courte EN-FR ou longue Convention de mobilité avec mise en veille EN-FR) aux quatre parties (apprenti-e, employeur en France, organisme d'accueil à l'étranger et cfa). Il n'est pas possible de partir à l'étranger sans la <u>signature de votre convention de mobilité</u>. Cela pourrait être considéré comme un abandon de poste





3. Aides (administratives et financières) à la mobilité

1/Aide administrative pour trouver votre mobilité (de stage):

- par votre entreprise actuelle en France : dans l'une de ses filiales, chez un de ses clients...
- par l'école : par le réseau de partenariats internationaux du service de relations internationales
- par le CFA:
 - ✓ <u>dans une entreprise</u>: cf. la liste de sites sur la page <u>Aides financières CFA Leem Apprentissage (leem-apprentissage.org)</u>
 - ✓ Dans une entreprise trouvée par un <u>organisme de placement</u>. C'est lui qui trouve le lieu du stage et donne à l'apprenti-e le nom du tuteur (frais d'environ 500 euros). Situé sur place, à Milan (Italie) ou à Saragosse (Espagne) notamment, il peut également vous fournir le logement.
 - ✓ <u>dans un laboratoire d'université étrangère</u>: cf. liste de partenaires du cfa + les partenaires universitaires de vos écoles d'ingénieur-es (cf. le service des relations internationales): <u>Trouver sa mobilité internationale CFA Leem Apprentissage (leem-apprentissage.org)</u>





2/Les aides **financières** pour pouvoir payer vos dépenses de mobilité:

En plus de votre salaire (avec une convention de mobilité de mise à disposition), vous avez droit à :

- L'aide (OPCO/opérateur de compétences) versée par le cfa pour les frais de restauration, de logement et le transport aller-retour de votre domicile vers le site d'accueil (ville indiquée sur votre convention de mobilité). Un minimum de 1 000 euros (pour le secteur public) par séjour long sera versé par virement <u>sur présentation des justificatifs</u> (note de frais à remplir). Le détail des aides est sur ce tableau : <u>Cfadock</u>.
- L'aide Erasmus +, versée aussi par le CFA. Elle est d'environ 16 euros par jour selon la destination, (sachant que les pays européens sont classés en trois groupes) et est versée si la mobilité -de stage-est de plus de 2 mois/60 jours (donc pour tou-tes les apprenti-es ingénieur-es).

Les virements pour ces deux aides porteront la dénomination « métiers des industries » sur votre compte bancaire.

Toutes les aides sont cumulables avec celle de la région, du département, de certaines mairies... <u>Aides financières - CFA Leem Apprentissage (leem-apprentissage.org)</u>







Kits de mobilité Erasmus +

Pour Erasmus + : le guide de remplissage est sur le site du CFA:

- 1/Kit mobilité de stage (SMT : Student Mobility for Traineeships)
- 2/Kit de mobilité **d'études** (SMS : Student Mobility for Studies) : pour les cours

Voici les documents de mobilités faisant partie du kit à faire signer:

- Contrat de financement
- Contrat pédagogique à faire signer par l'organisme d'accueil
 - Attestation de stage

Attention les cours de langue <u>dans une école privée</u> (séjours linguistiques) ne donnent pas droit à une bourse Erasmus +. En revanche ceux dans le département des langues d'une université, oui.







4. Partenariats (lieux de mobilité)

1/Chaque université ou école d'ingénieur-es française possède <u>un réseau de partenariat avec des universités publiques dans le monde</u> <u>entier</u> (se renseigner auprès du/de la chargé-e de mobilité sortante du service international de votre école/université) pour les mobilités (d'études ou de stages) possibles.

<u>2/Organismes avec lesquels le cfa leem a signé un accord de coopération</u>: La liste actualisée est sur <u>Trouver sa mobilité internationale - CFA Leem Apprentissage (leem-apprentissage.org)</u>

Europe (pour obtenir la bourse Erasmus +)

<u>Mobilité d'études</u> (si votre école d'ingénieur-es le permet)

- ESE Malte (mobilité courte ou longue) : <u>École européenne d'anglais (ese-edu.com)</u>
- ESL (réduction de 250 euros pour un séjour linguistique -mobilité courte ou longue pour tous les apprenti-es) : <u>Séjours linguistiques</u> à <u>l'étranger | ESL Séjours linguistiques</u> (Code promo à donner lors de l'inscription: CFALEEM)
- University College Cork, Ireland :preparation au TOEIC : Language Centre | University College Cork (ucc.ie)
- EC Dublin English language school : <u>École d'anglais à Dublin EC Dublin (ecenglish.com)</u>

Mobilité de stage

- Université à Sibiu en Roumanie : "Lucian Blaga" University of Sibiu (ulbsibiu.ro) (laboratoire d'accueil)
- Université de Belgrade en Serbie : Faculty of Pharmacy (bg.ac.rs) (laboratoire d'accueil)
- Université d'Islande à la faculté de sciences de la Vie et de l'Environnement, stage encadré par le Professeur Arnar Pálsson, professeur de bio-informatique, apprenti-e logé-e sur le campus de Reykjavík <u>Faculty of Life and Environmental Sciences</u> <u>University of Iceland (hi.is</u>)





5. Questions diverses:

Votre contact au CFA LEEM Apprentissage:
La responsable de la mobilité internationale

mobilite-internationale@leem-apprentissage.org

00 33 6.02.03.95.57

